Le Nord

ADMINISTRATION — 15, rue d'Angleterre, 15 — LILLE — BUREAU D'ANNONCES — 1, rue des Sept-Agnelets (Grand'Place)

CONDITIONS		PUBLICITE	
Par la poste, Un an	20 francs	Annonces	la ligne 0.50
Six mois	10 francs	Réclames	— 0.75
Trois mois	5 francs	Faits-divers	— 2.00
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.		Chronique locale	— 4.00
		Bohos	— 5.00
		Gazette du Nord	— 5.00

CHAMBRE DES DEPUTES

Suite et fin de la séance du jeudi 6 juin 1912

LA LOI DE DIX HEURES

L'amendement de M. Thomas est repoussé par 374 voix contre 188.

Après explications du rapporteur, MM. FAILLOT et PLICHON retirent deux amendements.

M. ROCHE soutient un nouvel amendement en faveur des usines de peignage des laines.

M. GODARD s'étonne qu'on insiste pour de nouvelles modifications à la loi, puisque la Chambre a estimé la dérogation de 90 jours suffisante pour toutes les industries saisonnières. L'orateur combat l'amendement.

Le COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT s'associe à ces paroles.

Enfin M. BOURGEOIS, ministre du travail, insiste à son tour pour le rejet de l'amendement, qui est repoussé par 365 voix contre 97.

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

Séance levée à 6 h. 20.

Séance ce matin, à neuf heures, pour le budget.

Séance après-midi pour le projet sur les blés.

SENAT

Suite et fin de la séance du jeudi 6 juin 1912

L'ORGANISATION DE LA DEFENSE NATIONALE

M. MAXIME LECOMTE considère comme indispensable de régler toutes les difficultés dès le temps de paix. En temps de guerre, il serait trop tard. Ainsi les parlementaires seraient-ils appelés sous les drapeaux ? Les Chambres ne devraient pas en temps de guerre être privées de leurs éléments les plus actifs, parce que les plus jeunes.

L'orateur rappelle les diverses solutions qui furent proposées aux diverses questions qu'il pose.

En 1906, il était question d'accorder aux sénateurs et aux députés un délai d'appel de huit jours, à partir de la mobilisation. M. Joseph Fabre avait déposé une proposition à ce sujet. Le général André a présenté un projet. Rien n'a pu aboutir. Je demande au Gouvernement de répondre nettement aux questions que j'ai posées. C'est la sauvegarde du pays qui est en jeu.

Discours de M. Millerand

M. MILLERAND déclare en commençant qu'il est chargé, par M. Poincaré, président du Conseil, de répondre à l'interpellateur.

Il indique qu'une série de projets ont été préparés depuis longtemps pour répondre à la série de questions posées par M. Maxime Lecomte.

Le Cabinet actuel les a revus et n'a rien négligé et ne négligera rien pour qu'ils s'adaptent à toutes les nécessités futures.

Il saura remplir tous les devoirs qui lui incombent, si malheureusement une guerre venait à éclater.

Il est impossible de donner le détail des projets préparés. Au moment de la mobilisation tout devra être subordonné à cette unique pensée : A tout prix et par tous les moyens nous assurer la victoire (Sensation prolongée), et pour cela laisser à l'autorité militaire sa pleine et entière liberté. (Vifs applaudissements). Toute autre considération devra disparaître devant celle-là. (Tonnerre d'applaudissements).

La discussion générale est close.

Le Sénat adopte ensuite l'ordre du jour suivant : « Le Sénat, approuvant les déclarations du Gouvernement et confiant en sa prévoyance et sa sollicitude pour préparer et prendre toutes les mesures nécessaires dans l'intérêt de la défense nationale, passe à l'ordre du jour. »

Séance levée à 5 h. 45.

Séance vendredi après-midi, 3 heures.

UNE Journée Electorale DANS une commune rurale belge

—(o)—

Impressions d'un témoin

Dimanche, je me trouvais en Belgique, en une commune de 1.500 habitants. J'y fus émerveillé par l'action des catholiques. Un parent m'avait dit comment, dans chaque quartier, les hommes les plus notoires avaient travaillé l'opinion en faveur du gouvernement catholique.

Prévoyant que le clergé « serait sur les dents » le jour des élections, je m'étais offert à chanter la grand'messe. Arrivé à neuf heures, je ne pus trouver chez eux ni M. le Curé, ni M. le Vicaire, ni l'organiste-sacristain. Le premier, prêtre vénérable, venu dans le pays depuis dix mois, était allé dans son ancienne paroisse remplir son devoir de citoyen. La loi belge exige, en effet, trois années de domicile (le temps de se rendre compte de la valeur des candidats) pour pouvoir prendre part au vote. Bientôt, je trouvai M. le Vicaire et le sacristain, tout comme de simples citoyens, mais des citoyens libres et conscients, à proximité de la maison commune, saluant les électeurs, leur causant, donnant les explications qu'exige pour les illettrés le mode de vote.

A mon arrivée, M. le Vicaire s'empressa de me dire toute sa reconnaissance pour mon intervention qui lui permettait de prendre contact avec les électeurs qui se présenteraient au scrutin pendant la grand'messe. « Je viendrai à l'église, me dit-il, à l'Evangile pour monter en chaire. » Je m'attendis à un sermon de circonstance. Je ne fus pas déçu.

En Flandre, la lutte électorale étant engagée spécialement sur la question des écoles, la sauvegarde de l'âme des enfants fut le thème du discours. D'une voix émue, M. le Vicaire commença par dire que le matin il avait célébré le Saint Sacrifice pour l'heureux résultat des élections et il m'adjura, moi prêtre français, témoin des conséquences néfastes de l'école sans Dieu, de prier pour la Belgique.

S'adressant aux électeurs, il leur dit combien leurs chers petits enfants étaient inquiets en ce jour d'élections, où leur avenir religieux était en jeu, et combien ils avaient prié avec ferveur afin que leurs pères fussent bien inspirés. Il leur parla du remords de conscience que les pères éprouveraient dans la suite si dans l'accomplissement de leurs droits civiques, ils agissaient au détriment de l'âme de leurs enfants. Il cita l'exemple de Voltaire qui, durant sa vie, avait mis tout en œuvre pour corrompre la jeunesse française et fut tourmenté cruellement à l'heure de la mort. Il ne craignit pas de rappeler qu'au jugement suprême, les enfants deviendraient les témoins accusateurs des pères qui les auraient sacrifiés à des ambitions ou des rancunes personnelles. Et afin que personne ne fût indifférent à cette question de l'âme des enfants, il montra l'inanité de cette parole de Caïn, meurtrier de son frère : « Suis-je donc le gardien de mon frère ? » Electeurs, mes frères, s'écria-t-il, vous allez voter en hommes libres et conscients, vous avez la liberté, mais rappelez-vous que vous rendrez compte à Dieu de la démarche que vous ferez aujourd'hui ».

Le vicaire parla avec force et conviction. L'assistance fut profondément remuée et je vis des larmes perler aux yeux de maints pères de famille.

Je ne pus m'empêcher de féliciter chaudement le jeune et vaillant prédicateur et lui dire que tous les catholiques français priaient pour leurs frères d'armes d'au-delà de la frontière.

Le vicaire resta au poste jusqu'à une heure, jusqu'à la fin du scrutin. Je lui dis mon admiration. Voici sa réponse : « Mais tous mes confrères en feront autant. Outre que nous sommes citoyens, nous sommes chargés de l'instruction et de la défense religieuses. C'est pour Dieu, la patrie, l'âme des enfants ! Le prêtre peut-il rester muet et indifférent ? Plutôt la prison et la mort ! »

Et fraternellement, il ajouta : « Vous, Français, vous confondez tout, vous vivez dans l'équivoque. Ce n'est pas de la politique, c'est de la défense religieuse ! »

Comment s'étonner dès lors du magnifique triomphe des catholiques belges ? Mais gare aux commentaires !! Le matin, grand nombre de petits enfants avaient fait la Communion privée. Certains, stimulés habilement, avaient dit : « Père, c'est à votre intention que je vais communier ce matin ! » Frères et sœurs plus âgés les avaient escortés.

A quand, en notre cher pays de France, cette guerre sainte avec prière et action pour armes, sous l'impulsion et la direction de Jésus, pour la libération des âmes catholiques du joug de la Franc-Maçonnerie ? Sans doute quand, faisant trêve à nos dissentiments de parti, nous dirons d'une voix unanime : C'est pour Dieu, la Patrie et les âmes !

UN TÉMOIN.

Gazette du Nord

Mercredi matin a été célébré, en l'église Saint-Waast, à **BAILLEUL**, le mariage de **Mlle Maria Hémar**, fille de M. Elie Hémar, conseiller municipal, avec **M. Bertin Delongcourty**, cultivateur à Pradelles.

Mercredi à midi, a eu lieu en l'église de **BOURBOURG**, le mariage de **Mlle Léontine Decroocq**, fille de M. et Mme Eugène Decroocq-Wemaere, avec **M. Daniel Meesemaecker**, fils de M. Victor Meesemaecker, ancien maire de Looberghe, et de Mme, née Vanhaecke.

Une assistance nombreuse était venue témoigner sa sympathie aux deux honorables familles qu'allait unir ce mariage. Les témoins étaient pour le marié MM. Aymar Meesemaecker et Lucien Lelieur, ses frère et beau-frère ; pour la mariée MM. Georges et Joseph Decroocq, ses frères.

Le consentement des époux a été reçu par le P. Decroocq, oncle de la mariée, qui leur avait adressé une délicate et touchante allocution.

Pendant la cérémonie, M. C. Deroi, accompagné par M. Charlet, organiste, donna quelques chants de circonstance très appréciés.

ÉCHOS

UN LAURÉAT DE L'ACADÉMIE

Les paroissiens de St-Pierre-St-Paul à Lille, qui durant le Carême dernier écoutaient avec plaisir et édification le P. Michel d'Herbigny, ne soupçonnaient point sans doute que ce jeune missionnaire plein de feu et d'entrain est un des écrivains français les plus compétents dans les choses de Russie. L'Académie Française en décernant un prix de cinq cents francs au bel ouvrage intitulé : « Un Newman Russe, Vladimir Soloviev (1853-1900) », publié à Paris, chez Beauchesne, vient de reconnaître la valeur documentaire et littéraire de ce livre, révélateur des âmes russes et de leurs aspirations religieuses et politiques.

On lira avec un vif intérêt cette œuvre qui est à la fois un traité de haute apologétique et un document historique très curieux.

L'auteur, fils du regretté Pierre d'Herbigny et neveu de M. Célestin Cordonnier, d'Haubourdin, fait honneur au collège St-Joseph et à l'Université catholique dont il a été l'élève.

LES EXAMENS DE JUILLET

En vue des examens de la session de juillet, les étudiants sont invités à remplir au secrétariat, avant le 15 juin, une demande de fixation d'examen ; un bulletin de versement leur sera immédiatement délivré.

La quittance constatant le versement des droit d'examen devra être déposée au secrétariat avant le 25 juin.

Ceux qui pour des motifs graves, désireraient obtenir l'autorisation de subir les épreuves à la session de novembre, devront déposer au secrétariat avant le 15 juin, une demande (sur feuille de timbre à 0 fr. 60), adressée à M. le Doyen.

NOUVELLES MILITAIRES

Ecole de Saumur. — Liste des sous-officiers du 1er corps d'armée admis à prendre part aux épreuves orales d'admission à l'école d'application de cavalerie de Saumur :

4e cuirassiers, M. De Sartiges.

21e dragons, M. Azemar de Bernes de Longvillers de la Porte.

6e régiment de chasseurs, M. Soulier.

A L'« OFFICIEL »

L'« Officiel » publie un décret autorisant la Société des Charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais à réunir les concessions des mines de houille de Ferques et d'Hardinghem dans le Pas-de-Calais.

LE BON TABAC

Le directeur des contributions indirectes vient de prendre une série d'excellentes mesures.

Il a décidé que pour les débits de tabac de peu d'importance, les entrepôts qui ne pouvaient livrer qu'un minimum de 10 kilos de tabac pourront abaisser ce chiffre jusqu'à 5 et même 3 kilos.

Ces dispositions nouvelles seront affichées en évidence, afin que nul ne les ignore, dans les entrepôts de tabacs.

Les consommateurs devant être pourvus de produits sains et en bon état, et la vente des tabacs altérés ou détériorés étant interdite, la régie veillera à ce que ses produits soient mis en vente dans l'ordre de leur réception. L'aspect extérieur des produits de luxe sera souvent examiné. Des vignettes de contrôle seront apposées sur les enveloppes en vue de cette vérification. Certaines variétés de cigares, cigarettes et scaferlatis de luxe livrées aux débitants avant l'élévation des prix édictée par le décret du 25 avril 1910 réintégreront, pour échange les entrepôts.

Les tabacs reconnus avariés ou invendus dans les débits seront repris ou échangés, sous réserve que l'avarie ne sera pas reconnue imputable aux débitants. Les manufactures devront accueillir les tabacs repris. Ainsi donc des garanties officielles seront fournies désormais sur la qualité des produits de la régie.

FÊTES MARIALES A FLEURBAIX *présidées par Mgr LOBBEDEY*

Fleurbaix et les paroisses de la région se préparent à fêter solennellement le VIIIe centenaire de Notre-Dame du Joyel.

Du 13 au 15 juin, un triduum sera prêché par MM. les abbés Sigismond et Egide, missionnaires, en l'église de Fleurbaix.

Le jeudi 13, un Congrès, présidé par M. le doyen d'Armentières, réunira les enfants des écoles, catéchismes et patronages. Le lendemain, M. le doyen de Laventie présidera un Congrès d'Enfants de Marie.

Mgr Lobbedey arrivera à Fleurbaix le samedi soir 15 juin, vers cinq heures, et sera reçu par les groupes d'œuvres de la paroisse.

Le dimanche 16, à sept heures, Monseigneur célébrera la messe de communion et consacrera le nouvel autel de Notre-Dame du Joyel. A dix heures et demie, une grand'messe, avec assistance pontificale, sera chantée en plein air. L'après-midi, à deux heures, se tiendront deux importantes réunions : l'une à l'église, pour les hommes, sera présidée par Sa Grandeur ; l'autre, au reposoir, pour les dames et jeunes filles, sera dirigée par M. le chanoine Depotter.

Un grand cortège historique, marial et religieux, se déroulera à quatre heures dans les rues de Fleurbaix. Un grand discours sera prononcé par M. l'abbé Sigismond.

Des trains spéciaux seront créés qui permettront aux pèlerins d'arriver à Fleurbaix au début de l'après-midi.

Concours Agricole DE BÉTHUNE

Du palmarès du Concours agricole de dimanche dernier, à Béthune, nous extrayons les noms suivants d'éleveurs du département du Nord :

PREMIERE CATEGORIE

Race flamande pure

1re Section. — Taureaux n'ayant pas de dents de remplacement : 1. MM. Ch. Vermeesch, à Spycker ; 2. Roussel, à Merville ; 3. Dequidt, à Oxelaere ; 4. Dequidt, à Saint-Sylvestre-Cappel ; 5. Vanhaecke, à Steene ; 6. Bouquet, à Vieux-Berquin ; 7. Desmoudt, à Arnèke ; 8. Legrand-Liborius, à Spycker ; 11. Schrevère, à Sainte-Marie-Cappel ; 12. Vermeesch, à Hondschoote ; 13. Ghesteni, à Verlinghem.

Prix supplémentaire : M. Lefever, à Pitgam.

2e Section. — Taureaux ayant 2 à 4 dents de remplacement : 1. MM. Roussel, à Merville ; 2. Vaesken, à Arnèke ; 7. Hidden, à Wemaers-Cappel.

Prix supplémentaire : M. Coudeville, à Bambecque.

3e Section. — Taureaux ayant plus de 4 dents de remplacement : 3. Ghesteni, à Verlinghem.

4e Section. — Génisses n'ayant pas de dents de remplacement : 2. Dehaene, à Wormhoudt ; 3. Bouquet, à Vieux-Berquin ; 4. Vermeesch, à Hondschoote ; 6. Legrand-Liborius, à Spycker.

Prix supplémentaire : M. Covoet, à Spycker ; Mention honorable : Veuve Traisnel, à Vieux-Berquin ; M. Vermeesch, Spycker.

5e Section. — Génisses ayant 2 dents de remplacement : 1. MM. Bèle, à Wormhoudt ; 2. Vaesken, à Arnèke ; 6. Delrue, à Mons-en-Barœul.

6e Section. — Génisses ou vaches ayant au moins 4 dents de remplacement : 3. Cailliau, à Herzeele.

Prix supplémentaires : Ghesteni, à Verlinghem ; Veuve Traisnel, à Vieux-Berquin ; Mention honorable : Vaesken, à Arnèke.

7e Section. — Vaches ayant 6 dents de remplacement : 1. MM. Schrevère, à Ste-Marie-Cappel ; 2. Vaesken ; 3. Vaesken.

8e Section. — Vaches ayant plus de 6 dents de remplacement : 1. MM. Ghesteni, à Verlinghem ; 3. Bèle, à Wormhoudt ; 5. Hidden, à Wemaers-Cappel ; 6. Vandenkoorhuyse, à Esquelbecq ; 7. Barbry, à Bailleul.

Prix supplémentaires : M. Traisnel-Ronart, à Vieux-Berquin.

9e Section. — Vaches en état de lactation ayant plus de 6 dents de remplacement : 1. MM. Cailliau, à Herzeele ; 2. Vaesken, à Arnèke ; 3. Hendryck, à Houtkerque ; 6. Poldevin, à Esquelbecq ; 7. Ghestem, à Verlinghem.

Prix supplémentaires : MM. Delrue-Dupire, à Mons-en-Barœul.

2e CATEGORIE

Races dérivées de la race flamande

1re section. — Génisses sans dents de remplacement : 3. M. Lepers, à Wattrelos.

2e section. — Génisses et vaches ayant au plus 4 dents de remplacement : 1. M. Cousin, à Marcq-en-Barœul ; 4. H. Lepers.

3e section. — Vaches de tout âge jusqu'à 8 ans : 2. MM. Cousin ; 3. H. Lepers.

Dernière section. — Prix d'ensemble (Lots composés de 5 animaux) : 1 taureau, 2 génisses, des 4e, 5e ou 6e section, 2 vaches des 6e, 7e, 8e ou 9e section) : MM. Vaesken, à Arnèke ; Coudeville, à Bambecque.

Chronique Sportive

COURSES DE TOURCOING

Journée du 9 juin, à 2 heures précises.

Voici la liste des engagements :

1re Course, à 2 heures. — *Prix du Conseil Général* (au trot monté ou attelé). 1100 fr. — 12 engagements : MM. W. de Berghe (Jupiter) ; Labalette (Jalap) ; Id. Jacqueline ; P. Choquet (Haubourdinoise) ; Id. (Iturlei) ; P. Gilles (Titani) ; Id. (Cyrano) ; Quennésson (Rosette) ; R. Finet (Galatée) ; Haras de Bondues (Ida) ; Id. (Jacinthe) ; A. Demarcq (Jonquille)

2e Course, à 2 h. 1/2. — *Prix de l'Armée* (Steeple-Chase Militaire, 2e série). Objets d'art. — 23 engagements : MM. Duseigneur, lieutenant au 16e dragons (Samphire) ; G. Niel, lieut. au 14e dragons (Morélia) ; d'Humières, lieut. au 14e drag. (Vigoureux-II) ; de la Roche, lieut. au 5e drag. (Panache-III) ; Id. (Acheur) ; J. Broudehoux, lieut. au 5e drag. (Comtesse-Germaine) ; Maître, lieut. au 15e chasseurs (Mis-Clochette) ; Lapeyrie, lieut. au 28e drag. (Excelsior) ; de Nonaillon, lieut. au 3e cuirassiers (Fontaine) ; Silvestre, lieut. au 31e drag. (Kiel) ; Id. (Pistil) ; Legrand, lieut. au 21e drag. (Automate) ; Berard, lieut. au 15e chass. (Grande-Mademoiselle-II) ; Bouchez, capitaine au 3e chasseurs (Sac-à-Galette) ; de Saint-Didier, lieut. au 18e drag. (Zicavo) ; Laffrat, vétérinaire au 6e chasseurs (Fleur-II) ; Pirion, capit. au 6e huss. (Ste-Hélène) ; de Ham, s.-l. au 28e drag. (Béguine) ; Fischer, lieut. au 21e drag. (Roosevelt) ; E. Clergues, capit. au 5e chass. (Amiens-II) ; Saison, lieut. au 31e drag. (Caro-Mio) ; Godeau, commandant à l'Ecole supérieure de Guerre (Rip-Rip) ; D'astafort, lieut. au 3e cuirassiers (Fileur-II).

3e Course, à 3 heures. — *Prix du Beau-Séjour* (au trot monté ou attelé). 1000 fr. — 18 engagements : MM. L. Potiée (Ham) ; M. Aubergé (Incertain) ; Bazin Limet (Gaby) ; J. Dubrulle (Indépendant) ; F. Pollet (Institutrice) ; Smeets (Hussard) ; Labalette (Istace) ; P. Choquet (Hebe) ; J. Lefèvre (Hélène) ; P. Lesaffre (Bluette) ; C. De Wazières (Téméraire) ; Id. (Gourmand) ; Bonnomet (Idéale) ; R. Lobert (Harcourt) ; Duchange (Hernani) ; Bazin Limet (Ile-de-France) ; Haras de Bondues (Italia) ; H. Lefebvre (Massena).

4e Course, à 3 h. 1/2. — *Prix du Manège* (Course de Haies. Gentlemen Habits-Rouges). Objets d'art. — 8 engagements : MM. Firmin Haemers (La Gracière) ; Comte de Ham (Clairon) ; Torck (Ogivé) ; L. Bossut (Winkbourne) ; R. E. Schlumberger (La-Grande-Dame) ; Comte A. Niel (Mistigri) ; R. Langlais (Clodion) ; Comte de La Brunetière (Le Conscrit).

5e Course, à 4 heures. — *Prix de la Prévoyance* (au trot monté ou attelé, international). 400 fr. — 15 engagements : MM. A. Caron (Intrépide) ; E. Sauvage (Surprise) ; G. Hollebecq (Ebarbeuse) ; C. Vanthorr (Cartouche) ; Baye (Orage) ; J. Richart (Bucephale) ; Id. (Bibi) ; Lamartyn (Sidney-Peen) ; Devenyns (Hélène-d'Eu) ; C. Cardon (Nageur) ; Choquet (Hebé) ; Van Eslande (Etna) ; Lefebvre (Francesca) ; Ghesquière (Violette) ; Quennesson (Rosette).

6e Course, à 4 h. 1/2. — *Prix de la Pelouse* (au trot monté ou attelé, à réclamer, handicap). 2.000 fr. — 19 engagements : MM. Dhedenne (Eryx) ; Bazin Limet (Galant) ; Richart (Horace) ; M. Levy (Ganymède) ; O. Caroulle (Hasard) ; Finet (Galatée) ; M. Aubergé (Incertain) ; H. Lefebvre (Ergoline) ; R. Lobert (Emouchet) ; Molin (Fauvette) ; P. Dubus (Emmaus) ; J.-B. Hocedez (Thane) ; G. Hollebecq (Gabier) ; H. Lefebvre (Béarnais) ; C. De Wazières (Falot) ; Godet (Friedland) ; Stockmann (Diguedon) ; H. Lefebvre (Fierval) ; De Riemacker (Becassine).

AVIS. — Le Champ de Courses est desservi par le tramway Mongy (Arrêt à l'entrée du Champ de Courses). — Vu l'importance de la réunion et les nombreux engagements, les Courses commenceront à 2 heures précises.

Le Grand-Prix Cycliste de Lille

UNE RÉUNION SENSATIONNELLE AU VÉLODROME DE LILLE

Pour inaugurer ses réunions cyclistes de cette année, le Cercle Sportif Lillois donnera une réunion sensationnelle, le lundi des Fêtes de Lille.

Après Bordeaux-Paris, avant le Tour de France, ce sera un régal pour les milliers de sportsmen qui s'intéressent particulièrement au sport cycliste d'apprécier la résistance étonnante de ceux qui ont été dénommés à juste titre « les Géants de la Route ».

C'est sur 240 tours que les grands routiers disputeront le Grand-Prix de Lille. Et, pour assurer durant les deux heures de courses un train soutenu, il n'a pas été prévu moins de 33 primes.

L'annonce de cette grande course a causé une profonde impression chez les coureurs, qui rêvent de remporter le Grand-Prix et l'écharpe offerte par la municipalité lilloise.

En Belgique, où ce genre de courses est particulièrement en faveur, les demandes d'engagements affluent.

Louis Heusghem, le spécialiste des courses sans entraîneurs menées à toute allure, le routier le plus vite à l'heure actuelle — il l'a prouvé en remportant dernièrement de haute lutte Paris-Tours sur un lot qui comprenait les plus grands coureurs, — a obtenu le numéro 1. Avec lui on peut être assuré d'un train fou durant les 80 kilomètres, et, certains coureurs régionaux, qui le connaissent, à l'annonce de cet engagement ont déclaré qu'il était inutile qu'ils se mettent en ligne, convaincus qu'ils étaient de ne pouvoir tenir une heure.

Les deux vainqueurs de la grande course de six heures à l'américaine du Vélodrome d'Hiver, les parisiens Charren et Rousseau, sont également engagés ainsi que le grand coureur de primes, l'Italien Carapezzi. Ces trois coureurs donneront de l'animation à la course et forceront les grands routiers — on parle des engagements de Vanhouwaert, Petit-Breton, Brocco — à s'employer.

On sait qu'une course derrière grosses motos encadrera le programme. Le stayer belge Tichon, qui l'an dernier opposa une résistance remarquable à Lavalade et à Léon Didier, est inscrit, ainsi que le coningman lillois, Lepoutre junior, un solide athlète de 20 ans, qui, entraîné par son frère, le populaire Oscar, est désigné par les habitués de l'entraînement comme un coureur du plus grand avenir et le vainqueur probable de la course.

LAWN-TENNIS

LES CHAMPIONNATS DU MONDE SUR TERRE BATTUE

Les championnats du monde de tennis sur terre battue se disputent en ce moment à Paris (Saint-Cloud) sur les courts du Stade Français chargé par l'U. S. F. S. A. de l'organisation de cette lutte internationale.

Résultats des trois premières journées

SIMPLE

Premier tour. — C. Rahe (All.) b. Strauss (F) 4-6, 6-1, 6-1, 6-4 ; Gault (F) b. Samazeuilh (F.) w.-o. ; H. Kleinschrot (All.) b. G. Caridia (A) w.-o. ; Kitson (S.-A) b. Bonnel (F) 6-2, 6-1, 6-4 ; Froitzheim (All.) b. De Borman (B) 6-4, 7-9, 6-3, 6-3 ; M. Decugis (F) b. I. Aranyi (F) 6-2, 6-1, 6-0 ; Tapscott (S.A) b. Canet (F) 1-6, 1-6, 6-3, 6-4, 6-6 ; A.-W. Gore (A) b. G. Aranyi (F) 6-1, 6-2, 6-2 ; R. Kleinschrot (All.) b. M. Germot (F) 6-1, 6-2, 6-3 ; Gobert (F) b. Renard (F) wo-o. Arnal (F) b. Cte Salm (Aut.) w.-o. ; W. Laurentz (F) b. A. Pipes (Aus.) 9-7, 6-3, 6-3 ; Winslow (S.A) b. Cousin (F) 6-3, 6-2, 6-1 ; Chancerel (F) b. Trasenster (B) 0-6, 6-2, 6-4, 6-4 ; Kreuzer (All.) b. Poulin (F) 5-7, 6-3, 6-2, 6-1.

Deuxième tour. — H. Kleinschrot (All.) b. Gault (F) 6-2, 6-2, 10-8 ; M. Decugis (F) b. Tapscott (S.A) 6-3, 6-1, 6-0 ; Gobert (F) b. Arnal (F) 6-1, 6-1, 6-0 ; Winslow (S.A) b. W. Laurentz (F) 6-3, 4-6, 4-6, 8-6, 8-6.

Le team allemand est celui qui s'est le mieux comporté jusqu'ici, aucun de ses joueurs n'ayant perdu un match dans les deux premiers tours.

Maurice Germot (F) a été éliminé au premier tour par R. Kleinschrot (All.) assez facilement.

W. Laurentz (F.) a été éliminé au deuxième tour, non sans une énergique résistance par le Sud-Africain Winslow.

SIMPLES DAMES

Premier tour. — Mme de Borman (B), b. Mme Roechling (Aut.) 6-2, 6-3 ; Mlle Speranza (F) b. Mme Daggi (Aut.) w.-o. ; Mlle Riecke (All.) b. Mme Danet (F) 6-2, 6-4 ; Mlle Conquet (F) b. Mlle Castermans (B) w.-o. ; Mlle Broquédis (F) b. Mlle Mattuck (Aut.) 6-1, 6-2 ; Miss Aitchinson (An.) b. Mme Blagé (F) 6-2, 6-3.

Deuxième tour. — Mme de Borman (B) b. Mlle Matthey (F) 1-6, 6-4, 6-4.

Au deuxième tour, Mlle Matthey, championne de France, tout en gagnant 14 jeux se fait battre par la championne de Belgique, Mme de Borman avec 13 jeux.

DOUBLE MESSIEURS

Premier tour. — Kitson-Winslow (S.-A) b. Jousselin-Chancerel (F) 7-5, 6-3, 6-2 ; Froitzheim-Kreuzer (All.) b. Manset-Quenessen (F) 6-3, 6-1, 6-1 ; Poulin-Gault (F) b. A. Gore-G. Caridia (An.) w.-o.

DOUBLE-MIXTE

Premier tour. — Mlle Broquédis-Gobert (F) b. Mme Daggi-Cte Salm (Aut.) w.-o.

Deuxième tour. — Mme de Borman-Decugis b. Mme Blagé-Laurentz (F) 6-4, 6-4.

(F) France, (B) Belgique, (A) Angleterre, (Au.) Autriche, (All.) Allemagne, (S.-A.) Sud-Afrique.

—o—

Nous donnerons demain la suite des parties à moins que la pluie ne vienne obliger les joueurs à un repos plus prolongé.

H. D.

Une mère sauve son fils tombé dans une citerne

A BONDUES

Dans la soirée de mardi, Mme Abram, née Coka, demeurant rue du Bosquiel, cour Destailleurs laissa son jeune enfant, Marcel, 18 mois, prendre ses ébats dans la cour commune à plusieurs maisons. Et tandis qu'elle vaquait aux soins de son ménage, le jeune garçon réussit à soulever le couvercle en bois d'une citerne, puis il se pencha au-dessus de l'orifice et tomba à l'eau.

Sa mère survint à ce moment. Elle se précipita dans la citerne, au risque de ses jours, réussit à saisir l'enfant et à le ramener au-dessus de l'eau. Puis elle appela au secours. Des voisins accoururent. Ils saisirent l'enfant et aidèrent ensuite la mère à sortir de la citerne.

A AUBY

CHUTE DE 4 MÈTRES

Dans la matinée de jeudi, un couvreur, Louis Dubreucq, 18 ans, est tombé d'une hauteur de quatre mètres dans une cave. On le retrouva seulement vers une heure de l'après-midi. Il porte une blessure assez grave au sommet de la tête, mais on espère le sauver.

—(o)—

Une famille ébouillantée par le goudron

DEUX MORTS

Mercredi, vers cinq heures du soir, un ouvrier, Jules Hard, du coron du Transvaal, faisait chauffer du goudron, quand le feu prit dans la marmite. Les flammes environnèrent aussitôt la mère et deux enfants, Robert, âgé de 4 ans, et Jeanne, âgée de 12 ans. Le père lui-même, en se portant à leur secours, fut atteint aux mains.

Le jeune Robert succomba à dix heures du soir, et la petite Jeanne portait de graves brûlures qui l'ont enlevée jeudi soir.

Les funérailles auront lieu samedi, à neuf heures.

La mère a les bras brûlés, mais son état est rassurant.

Violent incendie A VALENCIENNES

200.000 FRANCS DE DÉGATS

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un peu après minuit, un incendie s'est déclaré 17, avenue de Mons, chez MM. Monseux frères, entrepreneurs.

Le feu avait pris dans la salle des machines, par suite, croit-on, de l'échauffement d'un moteur, puis s'était rapidement propagé aux ateliers et aux bureaux, sur une longueur d'une cinquantaine de mètres.

Sous les ordres du capitaine Torrez, les pompiers, qu'assistaient les soldats de la caserne Ronzier, durent renoncer à attaquer le centre de l'incendie. Ils se contentèrent de protéger la maison d'habitation de MM. Monseux, située devant les ateliers, et un magasin à fourrages voisin appartenant à M. Bassez.

Le service d'ordre était assuré par un peloton de cuirassiers, par trois brigades de gendarmerie sous les ordres du capitaine Leseurre, par quatre sections de fantassins dirigées par les commandants Augamarre et de Morcourt, et par la police, sous les ordres de l'inspecteur Wintellet.

A deux heures tout danger avait disparu pour les maisons voisines ; mais des ateliers, des bureaux, de la salle des machines, il ne restait plus que des décombres.

Les dégâts couverts par une assurance, sont évalués à 200.000 francs.

Un jardinier tué par un auto

A LAMBERSART

M. Raymond, juge d'instruction, a entendu jeudi après-midi plusieurs personnes qui furent témoins de l'accident dont fut victime M. Lavallé.

A cinq heures, le magistrat s'est rendu avec ces témoins sur la place du Colysée à Lambersart, et, devant le prisonnier, Maurice Follet, amené en voiture, se mettre en devoir de reconstituer la scène de l'accident.

Cette opération provoqua un important rassemblement.

A sept heures et demie, le juge revenait à Lille avec l'inculpé.

Il est probable que Maurice Follet sera mis aujourd'hui, vendredi, en liberté provisoire.

Suites mortelles d'un accident

A TOURCOING

Il y a deux jours, un malheureux père de dix enfants, M. Adolphe Vanhoutte avait le bras broyé dans une carde, au peignage de Mme veuve Fouan-Leman et fils, rue de Roubaix. Transporté à l'Institut Médical, l'amputation du bras fut jugée indispensable. Malgré tous les soins dont il fut entouré, le pauvre ouvrier est mort dans la nuit de mercredi à jeudi.

Moteurine

la meilleure des Essences parce qu'elle est la plus homogène.

068-2

Cours des Marchés à terme en laines, cotons et cafés, du 6 juin 1912

MOIS	Roubaix-Tourcoing T.U. COTE précéd.	COTE 11 h. 30 Roub.	COTE 4 h. 30 Tourc.	OFFRES achet.	OFFRES vend.	Anvers T.B. COTE de 11 h. 30 précéd	jour	Le Havre Laines Mérinos COTE 4 h. 45 précéd	jour
Juin	5 70	5 67 1/2	5 67 1/2	5 65	5 67 1/2	5 675	5 675	167 50	167 50
Juillet	5 67 1/2	5 67 1/2	5 67 1/2	5 65	5 67 1/2	5 675	5 675	169	169
Août	5 67 1/2	—	—	5 65	—	5 675	5 675	170	170
Septembre	5 67 1/2	5 67 1/2	5 67 1/2	5 65	5 67 1/2	5 65	5 65	171	170 50
Octobre	5 65	5 67 1/2	5 67 1/2	—	5 67 1/2	5 65	5 65	171	171
Novembre	5 65	—	—	—	—	5 625	5 625	171	171
Décembre	5 65	—	—	—	—	5 60	5 60	171	171
Janvier	5 62 1/2	—	—	—	—	5 60	5 60	171	171
Février	5 57 1/2	—	5 60	5 57 1/2	5 60	5 575	5 575	171 50	171 50
Mars	5 57 1/2	—	5 57 1/2	5 55	—	5 55	5 55	171 50	171 50
Avril	5 55	—	—	5 55	—	5 55	5 55	171 50	171 50
Mai	—	5 55	5 55	—	—	5 55	5 55	—	—
Tendance						Soutenue		Soutenue	
Ventes	85.000 k.					10.000 k.		150 b.	

MOIS	Le Havre COTONS précéd	jour	Le Havre CAFÉS précéd	jour	New Orléans COTONS précéd	jour	New-York COTONS précéd	jour	New-York CAFÉS précéd	jour
Juin	74 75	74 87	83 50	83 75	11 73	11 70	10 94	10 88	13 30	13 30
Juillet	74 87	75	83 50	83 75	11 76	11 72	11 08	11 02	13 33	13 33
Août	75	75 12	83 50	83 75	11 56	11 54	11 12	11 07	13 42	13 41
Septembre	75	75 12	83 75	83 00	11 43	11 41	11 21	11 14	13 50	13 49
Octobre	74 75	75	83 50	83 75	11 38	11 36	11 28	11 22	13 52	13 53
Novembre	74 62	74 87	82 00	82 25	11 39	11 37	11 32	11 26	13 54	13 55
Décembre	74 50	74 75	83 25	83 50	11 40	11 38	11 35	11 31	13 57	13 58
Janvier	74 25	74 62	83 50	83 75	11 45	11 42	11 32	11 27	13 56	13 58
Février	74 25	74 62	83 50	83 75	11 47	11 45